



GRAND CONSEIL

Motion - 26_MOT_17 - Sergei Aschwanden et consorts au nom Au nom du groupe PLR - Les billets nominatifs : la sécurité dans les gradins et sur le terrain.

Texte déposé :

Les violences et débordements observés ces dernières années lors de certaines rencontres sportives de haut niveau démontrent les limites des mesures mises en place jusqu'à aujourd'hui. (Interdiction de stade, obligation de se présenter à un poste de police, contrôles préventifs, ...). Des incidents continuent de survenir, mettant en danger les spectateurs, les familles, les forces de l'ordre et les infrastructures publiques.

L'introduction du billet nominatif pour les matchs à risques constituerait un instrument permettant, entre autres :

- D'améliorer la traçabilité des personnes présentes dans le stade.
- De renforcer l'effet dissuasif.
- De faciliter l'identification des auteurs d'infractions.
- De responsabiliser les acheteurs de billets.

Le billet nominatif ne nous donne pas la garantie que tout va être réglé mais il pourrait améliorer la situation actuelle qui n'est plus tolérable. L'usage d'engins pyrotechniques à proximité du public comporte des risques sérieux pour la santé, même sans contact direct. Brûlures, lésions auditives, panique due aux explosions. Depuis 2024-2025, il existe le système en cascade basé sur 4 piliers. Malgré celui-ci, les supporters ultras continuent d'utiliser la pyrotechnie. N'attendons pas un drame, agissons.

Conclusion

Avec cette motion, nous demandons au Conseil d'Etat de s'approcher des directions des départements cantonaux de justice et police, ceci afin de modifier le concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestation sportives du 15.11.2007.

Modification du concordat :

Chapitre 2

Régime de l'autorisation et obligations, Art.3a al 2, nous demandons d'introduire le billet nominatif pour les rencontres sportives de la division la plus élevée.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 17.03.2026

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aurélien Clerc (PLR)
3. Bernard Nicod (PLR)
4. Blaise Vionnet (V'L)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)
7. Cédric Echenard (SOC)
8. Céline Baux (UDC)
9. Céline Misiego (EP)
10. Cendrine Cachemaille (SOC)
11. Circé Fuchs (V'L)
12. Cloé Pointet (V'L)
13. Denis Corboz (SOC)
14. Denis Dumartheray (UDC)
15. Elodie Golaz Grilli (PLR)
16. Fabrice Tanner (UDC)
17. Felix Stürner (VER)
18. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
19. Florence Gross (PLR)
20. Géraldine Dubuis (VER)
21. Gérard Mojon (PLR)
22. Isabelle Freymond (IND)
23. Jean Valentin de Saussure (VER)
24. Jean-Daniel Carrard (PLR)
25. Jean-François Cachin (PLR)
26. Jean-Louis Radice (V'L)
27. Jean-Marc Udriot (PLR)
28. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
29. Jerome De Benedictis (V'L)
30. John Desmeules (PLR)
31. José Durussel (UDC)
32. Josephine Byrne Garelli (PLR)
33. Kilian Duggan (VER)
34. Laurence Bassin (PLR)
35. Laurence Cretegny (PLR)
36. Loïc Bardet (PLR)
37. Loïc Saugy (PLR)
38. Marc Morandi (PLR)
39. Marc Vuilleumier (EP)
40. Maurice Neyroud (PLR)
41. Michael Wyssa (PLR)
42. Monique Hofstetter (PLR)
43. Nicolas Bolay (UDC)

44. Nicolas Suter (PLR)
45. Olivier Agassis (UDC)
46. Olivier Petermann (PLR)
47. Oscar Cherbuin (V'L)
48. Patricia Spack Isenrich (SOC)
49. Patrick Simonin (PLR)
50. Pierre Fonjallaz (VER)
51. Pierre-Alain Favrod (UDC)
52. Pierre-André Romanens (PLR)
53. Pierre-François Mottier (PLR)
54. Quentin Racine (PLR)
55. Regula Zellweger (PLR)
56. Sébastien Cala (SOC)
57. Sylvie Podio (VER)
58. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
59. Théophile Schenker (VER)
60. Thierry Schneiter (PLR)
61. Valérie Zonca (VER)
62. Yann Glayre (UDC)
63. Yannick Maury (VER)
64. Yves Paccaud (SOC)